



Bruxelles, le 10 janvier 2022
(OR. fr)

5055/22
OJ CRP1 2

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

12 janvier 2022 (10:00)

Format 1+1 (+1+1 en salles d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation des points "I" figurant en annexe

Points avec débat (II)

Autres

2. Programme de travail de la Présidence française
Informations communiquées par la présidence

Agriculture et pêche

3. Session du Conseil "Agriculture et pêche" du 17 janvier 2022: préparation

Programme de travail de la Présidence
Informations communiquées par la présidence

Compétitivité

4. Règlement relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique (législation sur les marchés numériques) 
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Énergie

5. Nomination de deux membres titulaires et de trois membres suppléants du conseil d'administration de l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)
Examen et sélection des candidatures



14656/21 + ADD 1

Divers

Points sans débat (I)**Affaires institutionnelles****Questions écrites**

6. Réponses à des questions avec demande de réponse écrite
soumises au Conseil par des membres du Parlement européen
Adoption par procédure de silence  5096/22
PE-QE
- a) Cornelia Ernst (The Left) 14549/21
"Traitement d'informations collectées sur le théâtre des
opérations émanant des services militaires et de
renseignement"
- b) Emmanouil Fragkos (ECR), Jorge Buxadé Villalba (ECR),
Hermann Tertsch (ECR), Margarita de la Pisa Carrión
(ECR), Nicola Procaccini (ECR), Søren Gade (Renew),
Carlo Fidanza (ECR), Valdemar Tomaševski (ECR), Jaak
Madison (ID), Angel Dzhambazki (ECR), Gianantonio Da
Re (ID), Maximilian Krah (ID) 14657/21
"Il est temps de s'attaquer à la violence d'extrême gauche
en Europe"
- c) Fulvio Martusciello (PPE) 14719/21
"Les Pandora Papers et la nécessité d'ajouter les Émirats
arabes unis sur la liste de l'UE des pays et territoires non
coopératifs "
- d) Pascal Arimont (PPE) 14728/21
"Indication de l'origine du miel dans l'UE"

Nominations

7. Une membre suppléante (FI) du conseil d'administration de la
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie
et de travail 5062/22
Adoption SOC
8. Un membre suppléant (DE) du conseil d'administration de
l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail 5065/22
Adoption SOC

9. Une membre suppléante (ES) du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
Adoption 5092/22
SOC

Autres

10. Participation d'un tiers aux réunions du Groupe "Questions alimentaires et agricoles internationales" – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – Systèmes des semences
Approbation 5041/22
AGRI
11. Participation d'un tiers à la réunion du groupe Jeunesse du 19 janvier 2022
Approbation 5057/22
JEUN
12. Participation d'un tiers à la réunion du Comité des affaires culturelles du 13 janvier 2022
Approbation 15121/21
CULT

Transports

13. OMI - soumission conjointe à la 105ème session du Comité de la sécurité maritime relatif aux systèmes de propulsion
Approbation 5058/22
MAR

Environnement

14. Groupe ad hoc sur la déforestation importée (création et mandat)
Approbation  5094/22
ENV

Actes délégués ou actes d'exécution

Marché intérieur et industrie

15. Règlement Délégué (UE) .../... De la Commission du 10.11.2021 modifiant la Directive 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les seuils pour les marchés de fourniture, de services et de travaux
Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections 15248/21
13774/21
MAP

16. Règlement (UE) .../... De la Commission du XXX modifiant l'annexe XIV du Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
- 15249/21
13822/21 + ADD 1
ENT



Procédure de silence (article 12, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)



Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)



Point examiné en cadre restreint
